

Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

Compte-rendu de l'Assemblée Générale

Vendredi 8 avril 2022 à 17 h 30 au 210 Boulevard Vermorel

Le président, Pierre PRUNET, remercie les membres présents pour leur présence.

La liste d'émargements enregistre 75 présents ou représentés ; la séance est ouverte.

Rapport moral

Le président rappelle les perturbations que la situation sanitaire a apportées au fonctionnement de notre compagnie.

Il fait le point sur les **effectifs** enregistrés à ce jour : 171 adhérents, 106 membres associés, 39 membres titulaires, 11 membres émérites, 12 membres d'honneur et 3 membres honoraires.

Il rappelle quelques faits de gestion depuis la précédente Assemblée générale de septembre 2021 précisant qu'il a assuré la présidence par intérim du premier janvier au 17 septembre 2021 (révisions de certains contrats : assurance, ménage des locaux, informatique, photocopieur).

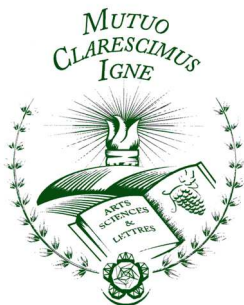
Il revient un instant sur la modification des statuts rendue nécessaire par son caractère d'utilité publique qui impliquait la mise en conformité des règles de fonctionnement édictées par le Conseil d'Etat en date du 25 octobre 2000. Le poste de secrétaire perpétuel, vacant à la suite de la démission de Maurice Saulnier sous la présidence du regretté Michel Rougier, les nouveaux statuts n'ont pas prévu un tel poste. Ces statuts ont été approuvés par l'Assemblée générale extraordinaire du 17 septembre 2021.

Il insiste sur l'effort de communication effectué, avec notamment les interventions régulières sur Radio Calade pour annoncer les conférences. Le nombre important d'auditeurs est un indicateur positif.

Il souligne le travail de la commission de programmation qui a dû repositionner les conférences reportées.

Il indique qu'il a été fait appel à prestataire spécialisé pour reconstruire le site supprimé de l'Académie.

Il termine qu'en regard du nombre de visites du mercredi « le chemin de l'Académie a été retrouvé » après la longue parenthèse due à la crise sanitaire. En effet en 2020, 173 personnes se sont présentées à l'Académie, 169 en 2021 malgré le confinement et 58 pour le premier trimestre 2022.9



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

Rapport financier pour l'exercice 2021

Le trésorier, Daniel PACCOUD, présente le **compte de résultat** qui fait apparaître une perte de 3 322,71 € pour l'année 2021.

Il précise que la comptabilité a été tenue par le président intérimaire, suite à la démission à titre personnel du trésorier Jean Yves TOURNEUX.

<u>Compte de résultat pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021</u>					
<u>DEPENSES</u>			<u>RECETTES</u>		
ACHATS			VENTES		
602200	Fournitures consommables	158,05 €	701000	Vente de Produits	146,00 €
606000	Fournitures diverses	54,00 €	701001	Entrées conférences	1 478,60 €
606400	Fournitures administratives	175,77 €	701002	Vente des actes des colloques	124,00 €
			701003	Vente des bulletins annuels	440,78 €
SERVICES EXTERIEURS			COTISATIONS		
613200	Locations immobilières	1 588,76 €	701000	Cotisations personnes Physiques	4 950,00 €
613500	Location de matériel	924,54 €	702100	Cotisations des personnes Morales	50,00 €
615500	Entretien et réparations	870,93 €	756100	Cotisations personnes Physiques	3 260,00 €
615600	Maintenance informatique	1 240,22 €			
616100	Assurance multirisque	496,08 €			
AUTRES SERVICES EXTERIEURS			PRODUITS DIVERS		
623700	Publications impression	4 950,57 €	758000	Produits de gestion courante	220,30 €
625700	Frais de réception	744,46 €			
626000	Frais postaux	1 385,54 €			
626200	Tél et télécommunication	531,14 €			
628000	Frais et concours divers	769,11 €			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			RESULTAT DE L'EXERCICE		
651100	Redevances, Licences concessions	50,00 €		Gain	-
CHARGES FINANCIERES				Perte	3 322,71 €
660000	FRAIS FINANCIERS	53,22 €			
RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Gain	-			
	<i>Total débit</i>	<u>13 992,39 €</u>		<i>Total crédit</i>	<u>13 992,39 €</u>

Il explicite ensuite les **mouvements de trésorerie** et constate que la situation ne s'est pas dégradée en 2021.

<u>Mouvements des comptes de trésorerie en 2021</u>					
	<u>Caisse</u>	<u>Crédit Agricole</u>			<u>Ensemble</u>
		Cpte courant	Cpte épargne	Parts sociales	
Solde au 01/01/2021	297,46 €	1 967,56 €	31 512,68 €	20,00 €	33 797,70 €
Entrées	7 320,30 €	14 920,15 €	8 116,90 €	0,00 €	30 357,35 €
Sorties	7 117,60 €	14 378,98 €	7 500,00 €	0,00 €	28 996,58 €
Solde au 31/12/2020	500,16 €	2 508,73 €	32 129,58 €	20,00 €	35 158,47 €

Il indique que le **bilan de l'exercice 2021** (actif/passif) s'établit à 39 823,26 €.



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

Il présente un projet de **budget prévisionnel 2022** équilibré à 12 200 €. Les dépenses comprennent les frais de reconstruction du site internet de l'Académie, estimés à 1500 €.

Il est répondu à quelques **questions** relatives

- Au prix du bulletin et aux frais engendrés par l'envoi postal
- Aux envois numériques. Le président précise que certaines invitations (une vingtaine) sont toujours envoyées par la voie postale.
- Au montant du coût de reconstruction du site internet de l'Académie. Le devis établi par le prestataire extérieur s'élève à 1270 € (le budget prévisionnel a retenu 1500 €).

Rapport d'activités de 2021

La secrétaire, Ghislaine Spica expose les **actions réalisées** :

- **Communication** sous différentes formes : documents matériels et numériques, communiqués aux organes de presse, enregistrements à Radio Calade, adhésion à OCV, affiches, participation aux manifestations locales
- **Lettre de l'Académie** : tirages papier à 250 exemplaires, remis aux membres présents à l'Assemblée générale, envoyés par la voie postale aux autres. Le prix de revient d'un exemplaire est inférieur à 1 €, auquel s'ajoute une somme équivalente pour l'affranchissement. Elle existe aussi sous forme numérique. *Certains ont évoqué l'idée de l'adresser par cette voie à tous les membres possédant une adresse électronique, d'autres insistent sur l'importance de la forme papier plus tangible.*
- **Bulletin de l'Académie** : tirage prévu à 300 exemplaires. Le prix de revient est voisin de 5 €. Faut-il envisager une part de financement possible assurée par des annonces publicitaires ?
- **Publications** : il faudrait réfléchir à la façon d'écouler les stocks. Un cahier d'inventaire a été mis en place. Pour mémoire, la vente de publications s'est montée à 710 €.
- Publication, dans la Lettre, d'un condensé de communications privées.
- Etablissement du **programme des conférences et des communications privées**. Elle est quasiment bouclée grâce au suivi minutieux de Monique FRAISSE
- **Opération Grain Poésie** : elle est nouvelle. Elle s'adresse aux élèves de seconde des lycées publics et privés du Beaujolais.
- **Concours** sur le thème « La place de la femme dans le monde d'aujourd'hui ». Le jury, sous la présidence de Bertrand LAMURE, a récompensé les travaux du lycée Bel Air de Belleville.
-

Dans le cadre du **fonctionnement** sont citées :

- Les sorties qui ont dû être annulées, notamment celle prévue conjointement avec l'Académie de la Dombes
- La liste des ouvrages reçus est transmise régulièrement par Monique FRAISSE. Ils sont consultables au siège de l'Académie.
- La remise du prix de l'Académie au salon du Groupement Artistique Beaujolais (G.A.B.) qui a eu lieu en octobre 2021.
- La location d'une machine à affranchir facilite l'envoi du courrier selon les tarifs souhaités.



Académie de Villefranche et du Beaujolais

Société des Sciences Arts et Lettres

Membre de la Conférence Nationale des Académies

- L'organisation du colloque 2023. Le Comité de Pilotage (COPIL) se réunit sous la direction de Jean-Pierre CHANTIN et progresse dans la définition des thèmes. A ce jour, 22 personnes sont volontaires pour travailler sur le projet.

Vote sur les différents rapports

Chacun des rapports fait l'objet d'un vote à mains levées. Chacun est approuvé à une large majorité.
Une abstention au rapport moral et une au rapport financier.

Questions

- Simone VOGELGESANG, qui a beaucoup travaillé à la confection de la Lettre de l'Académie, est contre la publication de la Lettre uniquement en numérique.
- Une proposition est faite pour limiter le montant des frais d'envoi du Bulletin (aux environs de 4,50 € en 2021 avec la formule Destinéo) : prévenir les membres que le bulletin est disponible au siège de l'Académie afin qu'ils puissent venir le chercher.
-

A l'invitation du président, **d'autres interventions** ont lieu :

- Au sujet de l'origine de la suppression du site internet de l'Académie : personne n'a dit que le site tel qu'il était conçu était obsolète.
- Jean-Louis BELLATON regrette les polémiques qui font l'objet de messages circulaires. Il rend hommage aux qualités et au travail de Simone VOGELGESANG
- Maurice Saulnier évoque sa désignation de membre correspondant de l'Académie de la Dombes qui a fait l'objet d'un fâcheux malentendu.
- Claude Michel revient sur son message réclamant la démission du président.

Le président demande alors l'avis de l'Assemblée générale sur cette proposition. Un vote à mains levées, largement majoritaire s'y oppose.

- Jean Picard, vice-président, revient sur la restauration des fresques de l'ancienne chapelle de l'hôpital. Il indique que des documents retrouvés ouvrent des perspectives.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance aux environs de 19 h en remerciant les participants et en les invitant au pot qui a été préparé.
